
Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du mardi 17 novembre 2015**

L'an deux mille quinze et le dix sept novembre l'assemblée régulièrement convoqué le 17 novembre 2015, s'est réuni sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 10**Votants:** 10

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Représentés:**Excusés:****Absents:****Secrétaire de séance:** Sylvie CHIMINELLO

La séance du conseil municipal débute par une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre dernier.

2015 066 ADAP

Le dossier de mise aux normes d'accessibilité de la Salle des Fêtes a été déposé auprès des services concernés.

Il est procédé à un vote pour le classement de la mairie et de l'église en E.R.P. (Etablissement Recevant du Public)

1 Abstention

1 voix pour

8 voix contre

Le conseil municipal décide donc de surseoir au classement de la mairie et l'église en ERP, mais procédera aux aménagements nécessaires à l'accès des personnes à mobilité réduite à ces deux bâtiments.

2015 067 COLUMBARIUM

Le conseil municipal demande à Madame Marie-Claire DELMAS, en charge de ce dossier, de faire établir des devis pour :

*un muret columbarium avec un toit en lauzes (10 places, double face)

*un muret columbarium (7 places)

2015 068 PROGRAMMATION VOIERIE 2016

Le conseil municipal décide dans un premier temps d'inscrire au programme d'investissement pour l'année 2016 les travaux de voirie suivants :

*les routes du Clos de Pagès

*les ruelles du Bourg non aménagées

2015 069 PISCINE ECOLE DE LIVERNON

Le conseil municipal émet un avis favorable à la participation financière des sorties piscine de l'Ecole de Livernon dont le montant est fixé à 30 €par enfant soit un total de 8 élèves x 30€ = 240 € pour l'année scolaire 2015/2016.

2015 070 CONNEXIONS RESEAUX

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de desservir en assainissement collectif le bâtiment en rénovation de Madame Martine HERISSET. La commune prendra à sa charge tous les travaux sur le domaine public, les autres travaux resteront à la charge de Madame HERISSET ; le coffret de raccordement sera également à la charge de la propriétaire.

Le conseil municipal décide de faire les décisions modificatives sur le budget annexe de l'assainissement.

Suite à l'incident sur le réseau d'assainissement public ayant nécessité l'intervention de l'entreprise IMBERT CAVALERIE en amont du poste de refoulement, avec notamment un nettoyage haute pression suivi d'un hydrocurage, le conseil municipal décide de procéder à un examen visuel du réseau pour vérification des bonnes connexions, et par la suite de faire intervenir une entreprise pour un examen approfondi par caméra.

2015 071 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

COMPTE TENU que la réforme des intercommunalités date de Janvier 2014, nous trouvons impensable que moins de 18 mois plus tard, nous devions à nouveau modifier les périmètres de celles-ci. Nous avons, à peine commencé à connaître l'outil et à pouvoir l'utiliser que l'Etat à travers la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique) exige à nouveau de modifier ce périmètre.

COMPTE TENU que le rajout de 11 communes au Grand Figeac ne ferait qu'amplifier les problèmes de gouvernance comme, vous, Préfète, le signalez page 47 du document transmis aux mairies, et viendrait questionner tout le travail accompli depuis 18 mois.

COMPTE TENU que nous ne comprenons pas que la Communauté de Communes du Haut Ségala, qui est éligible

à 3 dérogations prévues par la Loi soit obligée d'intégrer le Grand Figeac.

Nous vous demandons de bien noter la délibération de notre conseil municipal qui s'oppose fermement et à l'unanimité

à ce projet : scénario de l'équilibre pages 47, 48 et 49 du document.

CONCERNANT la diminution et la redéfinition du nombre de syndicats, il est toujours difficile de s'opposer à une diminution de la dépense publique.

La possibilité de redéfinir des syndicats d'envergure départementale sur des thématiques généralistes paraît être une

bonne voie mais nous souhaiterions que soit maintenus les syndicats à périmètres géographiques définis (le PNRCQ,

le SMBRC) ou dont l'activité est spécifique.

Nous espérons que les services de l'Etat seront attentifs à la particularité de chacun et qu'avant chaque décision, sera prise

en compte la qualité de service rendu aux citoyens.

Si malgré notre avis négatif, le scénario était mis en place, nous serions demandeur d'un état des lieux financiers aujourd'hui

et à N +1 et N+2 afin de pouvoir visualiser les économies promises.

2015 072 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2014

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SYDED du LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

*ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de CORN. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

2015_073 Vote de crédits supplémentaires Assainissement N°3

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2138 - 14	Autres constructions	-4000.00	
2315 - 13	Installat°, matériel et outillage techni	4000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2015_074 Vote de crédits supplémentaires COMMUNE N°3

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61522	Entretien bâtiments	-2850.00	
6531	Indemnités	2700.00	
6533	Cotisations de retraite	150.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

*Monsieur le Maire va prendre un arrêté pour déléguer Monsieur Bernard CAISSO et Monsieur Ludovic LECOUSTRE pour aller à la rencontre des banques afin d'éventuellement renégocier les emprunts communaux.

*Madame Marielle COLOMB est nommée référente communale de l'association "La route du Célé".

*Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal de la liste des "mises à disposition" de la commune à la Communauté de Communes du Grand Figeac.

- *La commune de Bédier nous a informé de la démarche de PLU
- *UDAF nous informe de l'ouverture de la maison départementale des familles
- *Parc Naturel : visite conférence le 28/11/2015
- *Lot agenda : nouveau service en ligne du Département sur le site lot.fr
- *Monsieur le Maire a assisté au Comité de veille de REISSA : il apparaît nécessaire d'être attentif à l'évolution de la politique Enfance sur le territoire du Grand Figeac, afin de pérenniser les actions proposées par le Centre Social REISSA auprès de 150 familles sur 39 communes.
- *La prochaine réunion du Comice Agricole est fixée au 18 Janvier 2016.
- *La commune de CORN fait partie de la liste des communes en zone blanche produite par le gouvernement.
Ce qui signifie que si tout se passe bien, fin 2016, il y aura du réseau pour les téléphones portables.
- *Monsieur le Maire fait part de son inquiétude quant au devenir du Comité des Fêtes qui n'a pas pu constituer de nouveau bureau lors de sa dernière Assemblée Générale.
- *AEP : le RPQS 2014 est validé/une demande de devis a été faite pour la clôture du réservoir de Bédier/le tarif de l'eau n'a pas augmenté, les compteurs subissent une augmentation de + 2%.
- *La commune sera représentée par Monsieur Hervé VALETTE à l'Assemblée générale de ALA
- * Messe pour ordination prêtre
- *La commune a commandé et reçu un ouvrage sur les lavoirs disponible à la bibliothèque
- *Une étude sur les chauves-souris va être entreprise par Natura 2000
- *Monsieur le maire suggère l'installation d'un banc aux abords de l'église
- *Monsieur LECOUSTRE expose au conseil municipal que le SDIS (Service d'Incendie et de Secours) demande à ce qu'une réserve d'eau soit mise en place au Suquet (citerne de 120m3).
- *Commission Habitat du Grand Figeac : la fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé
- *Grand Figeac Station Brengues
- *Multi services Faycelles
- *A la réunion de secteur ouest du Grand Figeac a été évoqué la problématique de la voirie depuis le transfert, le SCOT, la réduction des ouvertures des bureaux de la Poste de Livernon et d'Assier.
- *Village fleuri : Grâce à la passion partagée des plantes des habitants et de l'employée communale, la commune s'est vue décerner un prix d'honneur « Cité Fleurie ».
- *Contrat tarif bleu modifié
- *Elections des 6 et 13 Décembre 2015 : tenue du bureau de vote
- * SMIRTOM : nous allons interpeller le SMIRTOM sur le fait que les camions perdent beaucoup de papiers
- *Camping car : l'opportunité d'acheter une borne pour camping-car se présente à nous.
Monsieur Olivier QUERCY doit se renseigner sur le prix et les conditions.
- *Problème chien errant : Madame Marie-Claire DELMAS et Monsieur Benjamin FRANCOUAL informent Monsieur le Maire d'incidents avec un chien. Monsieur le Maire va rendre visite au propriétaire.